**Motion pour la création d'une classe supplémentaire en 4ème**

 Est prévue pour l'année scolaire prochaine la suppression d'une classe de 4è, soit le passage de 5 classes de 4è à 4 classes dans la continuité de la structure actuelle en 5è (4 classes de 5è en 2012-2013). Cette suppression découle des projections de l'IA qui prévoit 99 élèves en 4è l'année prochaine, ce qui donnerait des classes de 24-25 élèves. Or, si nous nous basons sur les effectifs actuels en 5è, nous (l'équipe enseignante) prévoyons plutôt des effectifs autour de 107 élèves, ce qui sur 4 classes élèverait le nombre d'élèves à 28 par classe, en comptant les élèves d'ULIS inclus en cours (ils sont actuellement 3 en 5è et leur nombre en quatrième est susceptible d'augmenter à la rentrée prochaine) qui sont parfois accompagnés d'un AVS et l'arrivée de nouveaux élèves (de nouveaux logements seront construits près du collège et avec ces nouveaux logements apparaîtront de nouveaux élèves potentiels). D'ailleurs le collège reste attractif, preuve en est des élèves ont vu leur inscription refusée en classe de 5è. Il faut savoir qu'une classe supplémentaire représenterait 30.5h.

 Les prévisions concernant l'année prochaine ne seront pas sans conséquence sous de multiples aspects.

 En termes d'infrastructures et de matériel, il nous semble compliqué, notamment en présence d'élèves d'ULIS accompagnés d'un AVS et en fonction des nouvelles arrivées d'élèves, d'accueillir autant d'élèves dans des conditions propices à un bon apprentissage. Toutes les classes n'ont pas la même configuration et n'ont pas la même surface ni la même capacité d'accueil. D'ailleurs le collège reste attractif et des élèves ont vu leur inscription refusée en classe de 5è.

 En terme de gestion de classe, il est évidemment plus ardu pour les enseignants d'assurer une bonne gestion permettant de créer un cadre favorable au travail et d'avancer sereinement et rigoureusement dans le programme avec une classe de 27-28 élèves.

 En terme de pédagogie, comment assurer une pédagogie différenciée et la réussite de tous face à un public si hétérogène et si nombreux? Les élèves les plus en difficulté seront les premiers à pâtir de ces lourds effectifs. En dehors des élèves de l’ULIS, nous avons aussi des élèves non francophones, sans structure adaptée pour eux. En dehors même de ces élèves, notre collège (qui recrute sur des secteurs très différents) accueille un public très hétérogène. Nous apprécions cette diversité et nous avons mis en place des projets pour la gérer aussi bien que possible. Mais un nombre trop important d’élèves par division empêche de créer un cadre favorable. En outre, comment, notamment en cours de langues vivantes, faire intervenir 28 élèves à l'oral en une heure de manière régulière afin de les faire progresser individuellement? Comment transmettre des méthodologies nouvelles avec des exigences plus importantes (plus d'abstraction, plus de raisonnement et d'argumentation) et répondre aux attentes propres à chaque élève, notamment en 4è lorsqu'il s'agit pour nous de commencer à préparer les élèves au brevet des collèges et de réfléchir à l'orientation de chacun d'entre eux?

**Motion concernant le FLE**

Dans la DHG, aucune heure n'a été affectée aux élèves NF (non-francophones), qui sont pourtant de plus en plus nombreux, et que nous accueillons régulièrement depuis quelques années.

Ils ne disposent à ce jour que d'une heure de FLE par semaine, heure provenant de nos propres fonds.

C'est largement insuffisant pour permettre à ces élèves de progresser et de suivre les autres cours de manière efficace et sereine.

Il est donc indispensable que l'on nous octroie des heures pour donner à ces élèves les mêmes chances de réussite que les autres.

**Motion concernant la disparition de la décharge horaire TICE**

Tout comme l'an dernier, il n'est pas prévu de décharge horaire TICE. Il semblerait que la maintenance informatique sera désormais soumise à une intervention extérieure. Nous sommes inquiets quant aux modalités de cette intervention, aux coûts engendrés, et à la réactivité des intervenants. Seront-ils assez réactifs pour régler les dysfonctionnements en temps et en heure? Cela n'influera-t-il pas sur le travail du personnel administratif et des enseignants, l'utilisation du matériel informatique étant devenue indispensable au quotidien? De surcroît, une grande partie du matériel informatique date de la création du collège, ce matériel risque donc de tomber en désuétude progressivement l'année prochaine et le parc informatique devra être renouvelé très rapidement, les intervenants extérieurs pourront-ils faire face à une demande grandissante quant aux dysfonctionnements provoqués par un matériel informatique de plus en plus obsolète?